

OUVERTURE DE LA PLAGE MUNICIPALE LE 1^{er} MAI 2021



Plage Municipale

Ouverture samedi 1^{er} mai Fonctionnement de la saison 2021

- . Horaires et périodes d'ouverture
- . Conditions particulières d'accueil (Covid19)
- . Activités
- . Tarifs

► **Contacts**

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr

Plage Municipale
Quai de Ripaille
74200 Thonon-les-Bains
04 50 71 08 04

Thonon-les-Bains Plage

Un espace unique

La plage municipale de Thonon-les-Bains ouvre ses bassins le samedi 1^{er} mai prochain. Afin d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions sanitaires, la plage adapte son fonctionnement et son programme d'activités pour cette nouvelle saison. L'accès au site s'effectuera normalement, sans réservation de créneau horaire.

Située dans un cadre exceptionnel au milieu des pins et d'un parc fleuri de 2,5 hectares en bordure du lac Léman, la Plage Municipale est un espace unique de sport, de détente et de loisirs. Avec ses piscines, sa baignade au lac, son environnement et son bar-restaurant, la plage est un lieu unique où chacun y trouvera ses plaisirs !

Quelque soit le temps, on peut y profiter d'une eau quasi tropicale chauffée à 26°.



Des équipements pour tous

- Quatre piscines chauffées dont un bassin olympique de 50 mètres, un bassin de 25 mètres, un bassin pour les enfants et une pataugeoire pour les tout-petits.
- Baignade surveillée et aménagée au lac sur 3 000 m² avec plongeoirs de 1, 3, 5 et 10 mètres (accès réglementé)
- Un toboggan nautique de 100 mètres
- Espace multi-jeux, beach volley, tennis de table et basket
- Une aire de jeux pour les enfants de 1 à 6 ans
- Solariums
- Bar-restaurant ouvert à toute heure
- Ski nautique, paddle et planche à voile à proximité
- Vidéo protection : 4 caméras sont installées

► Les horaires et périodes d'ouverture

• **9h ► 19h** du samedi 1^{er} mai au dimanche 20 juin.
Bassin de 50m : de 11h30 à 13h40 et de 16h30 à 18h30 les jours de semaine (pour permettre l'accueil des scolaires) et de 9h à 18h30 les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Bassin de 25m : de 9h à 18h30

Pataugeoire : de 10h15 à 18h

Bassin de 12m50 : de 13h15 à 18h

Ouverture du lac début juin avec une température supérieure à 17°C.

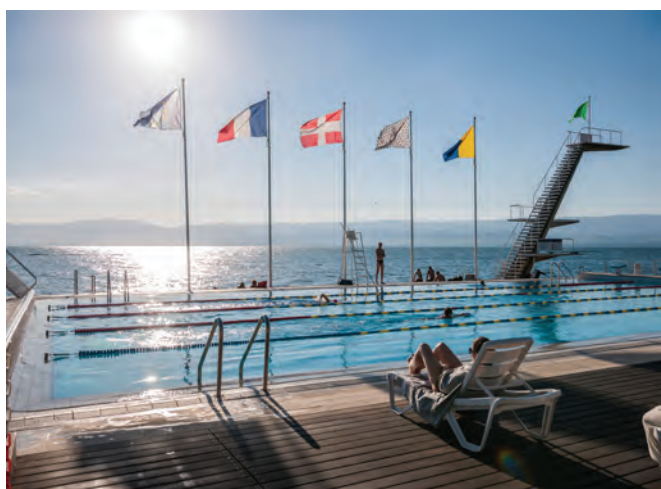
• **9h ► 20h** du lundi 21 juin au dimanche 22 août.

• **9h ► 22h** nocturne les lundis de cette période.

• **9h ► 19h** du lundi 23 août au dimanche 5 septembre.

• **9h ► 19h** ouverture partielle (bassin de 50m uniquement) les mercredis 8 et 15 septembre, les samedis 11 et 18 septembre et les dimanches 12 et 19 septembre.

Évacuation des plages, bassins et pelouses 30 min. avant la fermeture.



► Les conditions particulières d'accueil (sécurité Covid19)

Afin de limiter les risques de propagation du virus, un règlement intérieur exceptionnel est mis en place pour cette saison.

► Un cheminement est mis en place avec une entrée et une sortie ;

► Le port du masque est obligatoire pour toute circulation dans l'enceinte de la plage ;

► La Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) est diminuée :

- Bassin de 50m : FMI à 305 personnes

- Bassin de 25m : FMI à 78 personnes

- Bassin de 12.5m : FMI à 25 personnes

- Pataugeoire : FMI à 33 personnes

- Lac : FMI à 150 personnes

Pour l'ensemble de l'équipement, la fréquentation maximale instantanée (FMI) est diminuée à 1 500 personnes.

► Le paiement par carte bancaire est privilégié. Le paiement sans contact reste à favoriser afin de limiter le contact avec le Terminal de paiement.

► Les vestiaires et casiers ne sont pas disponibles. Les casiers individuels pour déposer les affaires personnelles sont uniquement en location à la semaine : 5 € et à la saison : 25,50 €

► Location et prêt de matériel indisponibles.

► Bain de soleil en location et en libre-service indisponible.

► Protocole de désinfection renforcé sur les zones de contact.

► Bassin de 50m et SAS inaccessibles au public pendant la natation scolaire.

► Gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée de chaque bassin.

► La stagnation au bord des bassins n'est pas autorisée.

► Dans les bassins (couloir de natation) un sens de circulation ainsi qu'une interdiction de doubler le nageur devant soi devront être impérativement respectés.
Une distance minimale sera fixée pour éviter tout contact avec les autres nageurs.

Rappel du règlement intérieur

Seuls sont autorisés les maillots de bain moulants « type lycra ». Les personnes revêtues de short, bermuda, sous-vêtements ainsi que les caleçons, même vendus pour la baignade, se verront refuser l'accès aux bassins.

Une personne refoulée ne pourra pas prétendre au remboursement de son titre d'entrée.

Les jeunes enfants de moins de 10 ans devront impérativement être accompagnés dans le bassin, munis de brassards ou bouée pour les non-nageurs et rester sous la surveillance constante de leur parent ou accompagnateur.

La pataugeoire est réservée pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, au-delà de cet âge, elle est interdite d'accès (sauf fratrie).

Il est strictement interdit de fumer dans cette enceinte.



► Les activités

Les soirées musicales à thèmes, l'opéra, le ciné-plage ainsi que la traditionnelle traversée Rives-Ripaille n'auront pas lieu cette année.

L'**activité zen et réflexologie** pourra sous réserve se mettre en place.

Les **baptêmes de plongée** pourront également, sous réserve, se dérouler les soirs de nocturne le lundi, à partir de début juillet.



Les activités **ski nautique, paddle et planche à voile** commencent avec l'ouverture de la plage et une température de l'eau du lac acceptable pour ces pratiques.

Le **bar-restaurant** est ouvert tous les jours à partir de 9h, pour de la vente à emporter dans un premier temps avec une évolution de l'offre dès que les directives gouvernementales le permettront. (Renseignements au 04 50 71 32 05).

La **natation scolaire** fonctionnera du 3 mai au 2 juillet et du 3 au 18 septembre.

La plage est un outil éducatif incontesté qui assure pleinement les fonctions éducatives et sociales.

Les initiations aux activités sportives : découvrez à la plage durant l'été, une variété d'activités proposées et encadrées par les éducateurs sportifs des clubs de Thonon (planning non défini à ce jour).

Sur réservation

Pour la pratique de ces activités, **une pré-inscription est obligatoire sur SynBird.**

Le lien est également disponible depuis le site Internet de la Ville.

Paiement à la caisse.

École de natation enfants
(cours de 40 minutes)

Stage semaine 5 cours collectifs

(5 cours + 5 entrées + 1 accompagnateur non baigneur : 66,90€)

Du lundi 17 mai au vendredi 2 juillet (de 17h à 19h).

Du lundi 5 juillet au vendredi 27 août (de 9h15 à 11h15 et de 18h15 à 19h30).

Tests et inscriptions (à partir du 8 mai) :

les samedis de 9h15 à 11h30 à partir de 5 ans.

Nombre de places limitées.



Aquagym

(Animation adulte)

Capacité d'accueil : minimum 6 personnes, maximum 20 personnes (6,70€ la séance)

Du dimanche 6 juin au dimanche 29 août



Jardin aquatique

(Familiarisation au milieu aquatique dans le bassin de 12,5m)

Pour les enfants de 3 à 5 ans - Gratuit

Minimum 6 enfants

Les mercredis, de 11h à 11 h40, du samedi 10 juillet au samedi 21 août.

Les tarifs

Adulte	4.50 €
- Tarif réduit pour les 5-15 ans, chômeurs, handicapés et GIA	3.50 €
Jusqu'à 4 ans révolus	Gratuit
Carte de 10 entrées	36 €
Carte de 40 entrées	108 €
Abonnement saison	100 €*
Cours collectifs enfants (sur inscription) :	
- forfait semaine de 5 cours + 5 entrées, 1 accompagnateur compris.....	66,90 €*
Cours aquagym (sur inscription).....	6.70 €

Entrée gratuite le dimanche 5 septembre.

Entrée gratuite les après-midi du samedi 5 et dimanche 6 juin (Fête du Nautisme)

** Tarifs réduits pour les habitants de Thonon sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité. Renseignements au 04 50 71 08 04.*

La municipalité a décidé de prolonger les cartes de 10 et 40 entrées achetées en 2018 et 2019 et non utilisées à cause du dispositif covid.

Les usagers doivent se présenter en caisse afin de prolonger d'une saison la validité de ces cartes et ce dès le lundi 26 avril de 9h à 18h.

Ouverture des caisses aux abonnements : paiement CB et chèque dès le mardi 27 avril de 9h à 18h.